

Vous informe- JUILLET 2010

ACCORDS DE BRANCHE NON ETENDUS

CLASSIFICATIONS & SALAIRES

- ✘ BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES & CABINETS D'INGENIEURS CONSEILS : Avenants 38 et 39 du 29/6/2010 - Salaires minima des ETAM et des Ingénieurs et Cadres à compter du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension.
- ✘ INDUSTRIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ELABORES : Avenant 87 du 11/2/2010 - Salaires au 1/3/2010.
- ✘ PARTICULIER EMPLOYEUR : Accord et avenants du 8/4/2010 - Refonte de la classification avec 32 emplois repères et 12 positions. La nouvelle grille entrera en application le 1^{er} jour de mois suivant la parution de l'arrêté d'extension et au plus tôt le 1/10/2010 pour les contrats conclus à compter de cette date. Les salariés en poste devront être reclassifiés dans les douze mois.

FORMATION PROFESSIONNELLE - NEGOCIATION COLLECTIVE

- ✘ BTP : Accord ouvert à la signature le 29/6/2010 - Création d'un OPCA de la construction visant à regrouper les 3 OPCA actuels du secteur (Fabsab, OPCA Bâtiment et OPCA Travaux Publics).
- ✘ NOUVEL OPCA : Accord du 29/6/2010 - Création de l'OPCA 3+ du bois, de l'ameublement, des matériaux et papiers cartons. OPCA qui se substituera, après agrément aux trois OPCA de branche Opciba, Forcemat et Formapap.

AUTRES THEMES

- ✘ ACTIVITES DE MARCHES FINANCIERS : CCN du 11/6/2010 - Entrée en vigueur au 1/7/2010 pour remplacer la CCN de la Bourse dénoncée en décembre 2008.
- ✘ INDUSTRIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ELABORES : Avenant 86 du 11/2/2010 - CDD à objet défini de 18 à 36 mois pour les ingénieurs et cadres.
- ✘ SERVICES INTERENTREPRISES DE LA MEDECINE DU TRAVAIL : Avenant du 15/3/2010 - Indemnisation des frais de déplacement et de repas.
- ✘ TELECOMMUNICATIONS : Accord du 27/5/2010 - Prévention du stress professionnel et des risques psychosociaux.
- ✘ TRAVAUX PUBLICS : Accord du 30/6/2010 - Gratification de stage améliorée à compter du 1/8/2010 : indemnité pour les stages inférieurs à deux mois (uniquement au titre du 2^e mois) et montant qui passe à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale à compter du 4^e mois de stage.

JURISPRUDENCE

- ✘ ACCIDENT DU TRAVAIL, DEF AUT DE VISITE DE REPRI SE : Cass. Soc. 13/7/2010, n° 09-40.984 - Faute de visite de reprise, le licenciement prononcé suite à un arrêt de travail d'au moins huit jours pour cause d'accident du travail, n'est valable qu'en cas de faute grave ou d'impossibilité de maintenir le contrat pour un motif non lié à l'accident. En l'absence d'un tel motif dans la lettre de licenciement, celui-ci était nul de même que la transaction postérieure.
- ✘ ASTREINTE, SUPPRESSION : Cass. Soc. 13/7/2010, n° 08-44.092 - Lorsqu'une astreinte est une sujétion liée à une fonction et que le titulaire de cette fonction n'y est pas systématiquement soumis, sa suppression par l'employeur ne constitue pas une modification du contrat de travail.
- ✘ AUDIT & CONSULTATION DU CE : Cass. Soc. 12/7/2010, n° 09-66.339 - Un audit mis en œuvre pour apprécier, à un moment donné, l'organisation d'un service, ne s'apparente pas à une mesure de contrôle ou d'évaluation des salariés. De fait, son organisation n'a pas à être précédée d'une consultation du comité d'entreprise.
- ✘ CHSCT & REGROUPEMENT DE SITES : Cass. Soc. 30/6/2010, n° 09-13.640 - Un projet de regroupement de sites doit être soumis à l'ensemble des CHSCT des sites concernés par le projet et pas seulement à celui du site d'accueil. Les CHSCT non consultés étaient donc fondés à demander la suspension du projet en référé.
- ✘ CLAUSE DE NON-CONCURRENCE : Cass. Soc. 13/7/2010, n° 09-41.626 - La clause par laquelle l'employeur se réserve la faculté, après la rupture, de renoncer à la clause de non-concurrence à tout moment au cours de celle-ci doit être réputée non écrite. Le salarié ne peut en effet être laissé dans l'incertitude quant à l'étendue de sa liberté de travailler. Cela signifie que la faculté de renonciation de l'employeur à l'application d'une clause de non-concurrence doit être strictement limitée dans le temps, a priori concomitamment à la rupture.
- ✘ COMITE D'ENTREPRISE - ELABORATION DE L'ORDRE DU JOUR : Cass. Soc. 12/7/2010, n° 08-40.821 - L'article L2325-15 du code du travail prévoit que l'ordre du jour est arrêté conjointement par le président et le secrétaire mais que pour certains thèmes de consultation obligatoire, l'une des parties peut procéder à son inscription d'office. La Cour précise dans cet arrêt que cette inscription d'office n'est possible qu'en cas de désaccord des parties, l'élaboration conjointe reste la règle.
- ✘ COMITE D'ENTREPRISE & LICENCIEMENT ECONOMIQUE COLLECTIF : Cass. Soc. 12/7/2010, n° 09-14.192 - Lorsque le CE est maintenu alors que l'effectif de l'entreprise est passé sous le seuil des 50 salariés, il doit être consulté sur les projets de licenciement collectif pour motif économique. De même, il a le droit de recourir à un expert-comptable. En revanche, le seuil de 50 salariés à la date de l'engagement de la procédure est déterminant pour savoir s'il y a lieu ou non d'établir un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.
- ✘ INDEMNITE DE NON CONCURRENCE & INDEMNITE COMPENSATRICE DE CONGES PAYES : Cass. Soc. 23/6/2010, n° 08-70.233 - Confirme que la contrepartie financière à l'obligation de non-concurrence a la nature de salaire et qu'elle ouvre donc droit à l'indemnité compensatrice de congés payés.
- ✘ PRISE D'ACTE, PAS DE RETRACATATION POSSIBLE : Cass. Soc. 30/6/2010, n° 09-41.456 - La prise d'acte par un salarié de la rupture de son contrat de travail a un effet immédiat et ne peut donc ensuite être rétractée. L'employeur ne pouvait donc se prévaloir de l'acceptation ultérieure par le salarié d'une convention de reclassement personnalisé proposée dans le cadre d'un licenciement pour motif économique pour écarter les prétentions du salarié au titre de sa prise d'acte.
- ✘ MISE A LA RETRAITE, LICENCIEMENT NUL & PREAVIS : Cass. Soc. 30/6/2010, n° 09-41.349 - La requalification de la mise à la retraite en licenciement nul n'ouvre pas droit au paiement d'une indemnité compensatrice de préavis lorsque la rupture du contrat a été précédée d'un délai de préavis d'une durée au moins égale à celle du préavis de licenciement.
- ✘ MODULATION, MALADIE & HEURES SUPPLEMENTAIRES : Cass. Soc. 13/7/2010, n° 08-44.550 - Sauf dispositions conventionnelles plus favorables, le seuil de déclenchement des heures supplémentaires applicable en cas de modulation annuelle du travail doit, lorsque le salarié est absent pour maladie en cours de période haute, être réduit de la durée de cette absence, évaluée sur la base de la durée hebdomadaire moyenne de modulation applicable dans l'entreprise.

- ✘ REPRESENTATIVITE DES SYNDICATS SUITE AUX ELECTIONS : Cass. Soc. 13/7/2010, n°10-60.148 - Le code du travail dispose que sont représentatives au niveau de l'entreprise ou de l'établissement, les organisations qui ont notamment recueilli au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour des dernières élections des titulaires au CE ou de la DUP ou, à défaut, des DP. La cour affirme le caractère prioritaire des élections du CE en refusant la représentativité à un syndicat ayant recueilli 10% aux élections de DP mais pas à celles du CE.
- ✘ REPRESENTANTS DU PERSONNEL & REMUNERATION VARIABLE : Cass. Soc. 6/7/2010, n°09-41.354 - Suite à la réclamation d'une représentante du personnel s'estimant lésée par son mandat eu égard aux critères retenus pour l'attribution d'une prime annuelle, la Cour a précisé les règles de calcul de la prime. Ainsi, elle décide que la salariée devait percevoir :
 1. Pour la part d'activité correspondant à l'exercice de son mandat : une somme correspondant au montant moyen de prime versé aux autres salariés ;
 2. Pour la part correspondant à son temps de production : une somme calculée sur la base d'objectifs réduits à la mesure de ce temps.
- ✘ TRAVAIL DE VALEUR EGALE, SALAIRE EGAL : Cass. Soc. 6/7/2010, n°09-40.021 - L'article L3221-2 du code du travail dispose que « tout employeur assure, pour un même travail, ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes ». Sur ce fondement, une responsable des ressources humaines, du juridique et des services généraux réclamait un rappel de salaires par rapport à ses homologues masculins occupant les postes de Directeurs chargés de la politique commerciale et des finances. La cour a fait droit à sa demande au regard de plusieurs indices :
 - l'identité de niveau hiérarchique, de classification et de responsabilités ;
 - des capacités comparables et une charge nerveuse du même ordre ;
 - l'exercice de fonctions d'importance comparable dans le fonctionnement de l'entreprise.

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

LOIS & ORDONNANCES

- ✘ SANCTIONS DU HARCELEMENT MORAL & SEXUEL : Loi du 9/7/2010 - Cette loi sur les violences faites aux femmes aligne les peines encourues prévues dans le code du travail sur celles du code pénal: 15.000,00€ d'amende et un an d'emprisonnement.
- ✘ SERVICES A LA PERSONNE : Loi du 23/7/2010 relative aux réseaux consulaires - Modifie le régime unique d'agrément avec un maintien de l'agrément pour les services aux publics fragiles (= agrément qualité) mais un simple régime de déclaration pour les autres.

DECRETS & ARRETES

(Autres que ceux d'extension des accords de branches)

- ✘ ANALYSE DE SUBSTANCES & PREPARATIONS DANGEREUSES : Décret du 25/6/2010 - Modifie l'article R4724-1 sur l'accréditation des organismes habilités à procéder à ces analyses ou autres contrôles techniques.
- ✘ CONTRAT DE TRANSITION PROFESSIONNELLE : Décret et Arrêté du 20/7/2010 - Extension du dispositif aux bassins d'emploi de Saint-Claude et Saint-Nazaire.
- ✘ DUREE DU TRAVAIL, PORTAGE & DISTRIBUTION DE DOCUMENTS : Décret du 8/7/2010 - Précise les règles de contrôle de la durée du travail des salariés exerçant une activité de distribution ou de portage de documents.
- ✘ INDEMNITE TEMPORAIRE D'INAPTITUDE : Arrêté du 25/6/2010 - Parution du formulaire Cerfa (14103*01) permettant de solliciter cette indemnité entrée en vigueur le 1/7/2010 dans le cadre des inaptitudes d'origine professionnelle.
- ✘ RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS : Décret du 2/7/2010 - Précise les mesures à mettre en œuvre par l'employeur pour protéger ses salariés de ce type de risque : évaluation puis action par le choix des équipements et procédés de travail.
- ✘ TARIFICATION DES ATMP : Décret du 5/7/2010 - Réforme notre système de tarification en modifiant les seuils de tarification : le taux collectif concernera les entreprises de 1 à 19 salariés, le taux mixte celles de 20 à 149 salarié et le taux

individuel celles à compter de 150 salariés. Les modalités d'imputation des dépenses sur les comptes employeurs seront également modifiées. Les mesures entreront progressivement en vigueur à compter de 2012 avec une application entière en 2014.

DIRECTIVES - CIRCULAIRES - LETTRES CIRCULAIRES ...

- ✘ CONTRAT UNIQUE D'INSERTION : Lettre circulaire ACOSS du 22/7/2010 - Précise que le CUI-CIE ouvre droit à la réduction Fillon.
- ✘ INDEMNITE TEMPORAIRE D'INAPTITUDE : Circulaire DSS n°2010-240 du 1/7/2010 - Précise les règles et modalités d'attribution de cette nouvelle indemnité qui peut être versée depuis le 1/7/2010 aux salariés déclarés inaptes par le médecin du travail suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✘ CALCUL DES INDEMNITES JOURNALIERES DE SECURITE SOCIALE : Un projet de Décret prévoit la modification du calcul des IJSS (maladie, maternité, paternité, adoption) à compter du 1/9/2010 : il se ferait sur 365 jours et non plus sur 360.
- ✘ COTISATION AGS : CA de l'AGS du 2/7/2010- cotisation inchangée à 0,40%.
- ✘ Envoi de la DOETH : Les entreprises entre 20 et 49 salariés avaient jusqu'au 30/6/2010 pour « réaliser une action positive en faveur de l'emploi des handicapés » et éviter le paiement d'une contribution majorée à l'Agefip. La date limite pour l'envoi de leur déclaration annuelle sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés était par la même occasion repoussée au 31/7/2010.



ARRETES D'EXTENSIONS / AGREMENTS

ACCORDS NATIONAUX

BRANCHES	THEMES	DATES
AGRICULTURE Accord national	Diversité en agriculture	Accord du 27/11/2009 JO du 23/7/2010
ALIMENTAIRES (INDUSTRIES) Entreprises de certificats de qualification professionnelle Accord national professionnel N° 2478	Prise en charge des actions d'accompagnement et du fonctionnement des jurys	Avenant n° 3 du 4/12/2009 JO du 24/7/2010
ANALYSES MEDICALES (LABORATOIRES EXTRA-HOSPITALIERS) N° 3114	Financement du paritarisme	Avenant du 2/12/2009 JO du 22/7/2010
ASSURANCES (AGENCES GENERALES) N° 3115	Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 8/12/2009 JO du 28/7/2010
ASSURANCES & INSPECTION D'ASSURANCE N° 3265 & N° 3267	Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 7/12/2009 JO du 28/7/2010
AUTOMOBILE (SERVICES DE L') N° 3034	- Contrats d'apprentissage visant à l'obtention du baccalauréat professionnel (réserves) - Versements au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Avenant n° 6-09 du 25/11/2009 JO du 27/7/2010 Accord du 25/11/2009 JO du 28/7/2010
BETAIL & VIANDE (COOPERATIVES & SICA) N° 7001	Prévoyance	Avenant n° 123 du 23/9/2009 JO du 23/7/2010
BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFEVREURIE & ACTIVITES QUI S'Y RATTACHENT N° 3051	Périodes d'essai et périodes de préavis	Avenant du 30/11/2009 JO du 22/7/2010
BISCOTTERIES, BISCUITIERES, CHOCOLATERIE N° 3270	Salaires (barème annexé)	Avenant du 6/1/2010 JO du 21/7/2010
BOUCHERIE, BOUCHERIE- CHARCUTERIE & BOUCHERIE HIPPOPAGIQUE N° 3101	Emploi des seniors (exclusion)	Accord du 30/3/2010 JO du 21/7/2010
BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, CABINETS D'INGENIEURS- CONSEILS, SOCIETES DE CONSEIL N° 3018	Certificats de qualification professionnelle	Accord du 28/10/2009 JO du 28/7/2010
CEREALES, MEUNERIE, APPROVISIONNEMENT, ALIMENTATION DU BETAIL & OLEAGINEUX	Rémunération annuelle garantie	Avenant n° 113 du 20/10/2009 JO du 23/7/2010
CHAUSSURES (DETAILLANTS) N° 3008	Modifications de l'article 25 du titre XV « Maladie » (réserves)	Avenant n° 67 du 14/12/2009 JO du 24/7/2010

CHAUX (INDUSTRIES) Ouvrier, ETDAM et personnel d'encadrement N° 3064	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Accord du 17/11/2009 JO du 22/7/2010
CINEMA (EXPLOITATION) N° 3097	Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels Conditions de mise en œuvre de la période de professionnalisation (réserves)	Avenant n° 2 du 21/12/2009 JO du 29/7/2010 Avenant n° 2 du 26/3/2009 JO du 29/7/2010
CINEMA (DISTRIBUTION DES FILMS) Ouvriers, Employés, agents de maîtrise et cadres N° 3174	- Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels - Emploi des seniors	Avenant n° 1 du 21/12/2009 JO du 29/7/2010 Accord du 18/3/2009 JO du 29/7/2010
COIFFURE N° 3159	- Régime de frais de santé (réserves) - Emploi des seniors	Avenant n° 16 du 15/4/2009 JO du 24/7/2010 Accord du 18/3/2010 JO du 24/7/2010
COMMERCE DE DETAIL NON ALIMENTAIRES N° 3251	Développement du dialogue social et organisation du paritarisme	Avenants n° 1 du 1/12/2009 et n° 2 du 20/1/2010 à l'accord du 4/2/2009 JO du 29/7/2010
CONSERVERIES (COOPERATIVES & SICA) N° 3607	Salaires minimaux	Avenant n° 113 du 19/1/2010 JO du 23/7/2010
COOPERATIVES AGRICOLES FRUITIERES, LEGUMIERES & HORTICOLES Accord national	Emploi des seniors et deuxième partie de carrière	Accord du 29/10/2009 JO du 23/7/2010
CREDIT AGRICOLE Accord national	Temps de travail et travail à temps partiel	Avenant n° 4 du 15/12/2009 à l'accord du 13/1/2000 JO du 23/7/2010
DENTAIRES (CABINETS) N° 3255	- Salaires (réserves) - Inscription du poste de secrétaire technique	Accords du 18/12/2009 JO du 30/7/2010
EDITION PHONOGRAPHIQUE Accord professionnel	- Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels - Financement de la formation professionnelle	Avenant n° 2 du 16/12/2009 JO du 28/7/2010 Avenant n° 3 du 16/12/2009 JO du 28/7/2010
EDITION PHONOGRAPHIQUE	Périodes d'essai	Avenant n° 3 du 16/12/2009 JO du 28/7/2010
ENSEIGNEMENT PRIVE HORS CONTRAT	Diverses dispositions de la convention collective	Avenant n° 4 du 24/3/2009 JO du 28/7/2010
ESPACES DE LOISIRS, D'ATTRACTIONS & CULTURELS N° 3275	Rémunérations conventionnelles	Avenant n° 36 du 22/1/2010 JO du 27/7/2010

EXPERTISES EN AUTOMOBILE N° 3295	- Capital de fin de carrière - Obligation militaire et JAPD - Clause de non-concurrence	Avenant n° 34 du 9/11/2009 JO du 28/7/2010 Avenant n° 35 du 30/9/2009 JO du 28/7/2010 Avenant n° 36 du 30/9/2009 JO du 28/7/2010
EXPLOITATIONS FRIGORIFIQUES N° 3178	Travail de nuit	Avenant n° 1 du 13/1/2010 à l'accord du 31/5/2003 JO du 21/7/2010
GOLF N° 3283	- Fonds d'aide au développement du paritarisme - Modification de la grille de classification des emplois incluse dans l'article 10.1 du chapitre X « Classification et salaires »	Avenant n° 47 du 16/9/2009 JO du 30/7/2010 Avenant n° 50 du 27/1/2010 JO du 30/7/2010
HABITAT (PERSONNEL PACT & ARIM) N° 3221	Révision de la convention collective	Avenant n° 3 du 29/9/2009 JO du 22/7/2010
HOTELLERIE DE PLEIN AIR N° 3271	Lutte contre le travail illégal	Accord du 20/3/2009 JO du 28/7/2010
HOTELLERIE, RESTAURATION & ACTIVITES CONNEXES Accord national professionnel	Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 16/12/2009 JO du 29/7/2010
HUISSIERS DE JUSTICE (PERSONNEL) N° 3037	Salaires	Avenant n° 37 du 12/2/2010 JO du 20/7/2010
IMPORT-EXPORT N° 3100	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Accord du 21/9/2009 JO du 28/7/2010
INDUSTRIES ALIMENTAIRES (DIVERSES BRANCHES) Accord nationaux professionnels N° 2474 & N° 2898	- Répartition de la contribution versée au Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels - Mise en place du droit individuel à la formation	Accord du 7/9/2009 JO du 21/7/2010 Avenant n° 2 du 4/12/2009 JO du 21/7/2010
JEUX, JOUETS, ARTICLES DE FETES N° 3130	- Contrat de professionnalisation - Répartition de la contribution versée au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Avenant n° 36 du 10/9/2009 JO du 28/7/2010 Avenant n° 41 du 11/12/2009 JO du 28/7/2010
LIBRAIRIE Accord professionnel	Salaires	Accord du 9/7/2009 JO du 31/7/2010
MAGASINS (GRANDS) & MAGASINS POPULAIRES N° 3082	Modalités de répartition de la contribution au fonds de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 11/12/2009 JO du 28/7/2010
MEDECINE DU TRAVAIL (PERSONNEL DES SERVICES INTERENTREPRISES) N° 3031	Salaires	Accord du 1/2/2010 JO du 24/7/2010

OPTIQUE-LUNETTERIE DE DETAIL N° 3084	Accès des salariés à la formation professionnelle tout au long de la vie	Avenant n° 1 du 3/3/2009 JO du 28/7/2010
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAU, BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE (COMMERCE DE DETAIL) N° 3252	Répartition de la contribution au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 9/12/2009 JO du 29/7/2010
PHOTOGRAPHIE N° 3150	- Egalité professionnelle - Classification	Avenant du 9/12/2009 JO du 28/7/2010 Accord du 9/12/2009 JO du 28/7/2010
POMPES FUNEBRES N° 3269	Aménagement du temps de travail	Avenant du 13/11/2009 JO du 24/7/2010
PREVENTION & SECURITE N° 3196	Répartition de la contribution au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 14/12/2009 JO du 29/7/2010
PRODUITS ALIMENTAIRES ELABORES (INDUSTRIES) N° 3127	Actualisation de la convention collective	Avenant n° 81 du 8/7/2009 JO du 21/7/2010
PUBLICITE N° 3073	- Taux de contribution du financement de la formation professionnelle - Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 14/12/2009 JO du 28/7/2010 Avenant du 14/12/2009 JO du 28/7/2010
SCIERIES AGRICOLES & EXPLOITATIONS FORESTIERES Accord national	Création d'un régime de prévoyance complémentaire (incapacité temporaire, incapacité permanente, décès) pour les salariés non cadres	Accord du 18/9/2009 JO du 27/7/2010
SELECTION & REPRODUCTION ANIMALE (ENTREPRISES)	Salaires	Avenant n° 1 du 18/12/2009 JO du 23/7/2010
SPORT (COMMERCE DES ARTICLES DE SPORTS & EQUIPEMENTS DE LOISIRS) N° 3049	Formation professionnelle et répartition de la contribution légale au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 2/12/2009 JO du 29/7/2010
TISSUS, TAPIS & LINGE DE MAISON (COMMERCE DE GROS) N° 3047	- Salaires - Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Accord du 12/1/2010 JO du 21/7/2010 Avenant du 12/1/2010 à l'accord du 15/1/2009 JO du 21/7/2010
TRANSPORT DE FONDS & DE VALEURS Accord national professionnel N° 3085	Création d'une annexe 3 relative aux salaires et aux primes	Avenant n° 16 du 23/12/2009 JO du 8/7/2010

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS DE VOYAGEURS N° 3099	<ul style="list-style-type: none"> - Portabilité des garanties complémentaires de santé et de prévoyance - Maintien des garanties de prévoyance obligatoire décès-invalidité - Maintien des garanties de prévoyance obligatoire décès-invalidité 	<p>Avenant n° 5 du 29/6/2009 à l'accord du 24/9/1980 JO du 14/7/2010</p> <p>Accord du 29/6/2009 JO du 16/7/2010</p> <p>Procès-verbal du 29/6/2009 de la réunion de signature de l'accord du 29/6/2009</p>
TRANSPORTS ROUTIERS (& ACTIVITES AUXILIAIRES DU TRANSPORT) N° 3085	<ul style="list-style-type: none"> - Portabilité des garanties complémentaires de santé et de prévoyance - Aménagement, organisation et réduction du temps de travail et rémunération des personnels des entreprises de transport routier de voyageurs - Garantie d'emploi et poursuite des relations de travail en cas de changement de prestataire dans les transports interurbains de voyageurs (réserves) 	<p>Avenant n° 5 du 29/6/2009 à l'accord du 24/9/1980 JO du 14/7/2010</p> <p>Avenant n° 4 du 7/7/2009 JO du 29/7/2010</p> <p>Accord du 7/7/2009 JO du 29/7/2010</p>
TRAVAIL TEMPORAIRE (ENTREPRISES DE) Accord national professionnel N° 1413	Salaires minima (exclusion)	Avenant du 29/1/2010 JO du 27/7/2010
TUILES & BRIQUES (INDUSTRIE) N° 3086	Transposition de la loi de modernisation du marché du travail (exclusion et réserves)	Accord du 8/9/2009 JO du 29/7/2010
VENTE A DISTANCE N° 2198	Formation professionnelle et financement du fonds de sécurisation des parcours professionnels	Avenant du 9/12/2009 à l'accord du 24/3/2005 JO du 29/7/2010
VIANDES (INDUSTRIE & COMMERCE EN GROS) N° 3179	Emploi des salariés âgés (réserves)	Accord du 9/2/2010 JO du 24/7/2010
VINS (CAVES COOPERATIVES VINICOLES & LEURS UNIONS) N° 3604	Elargissement de l'accord aux sociétés d'intérêt collectif agricole	Avenant n° 68 du 7/10/2009 JO du 23/7/2010
VOIES FERREES D'INTERET LOCAL N° 3022	Portabilité des garanties complémentaires de santé et de prévoyance	Avenant n° 5 du 29/6/2009 à l'accord du 24/9/1980 JO du 14/7/2010

ACCORDS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

BRANCHES	THEMES	DATES
AGRICULTURE Accord collectif relatif à l'ADEFA MAINE-ET-LOIRE	Instauration d'une cotisation paritaire destinée à financer l'association départementale pour l'emploi et la formation (ADEFA)	Avenant n° 2 du 25/2/2010 JO du 24/7/2010
AGRICULTURE Accord collectif de prévoyance des salariés agricoles non cadres FRANCHE-COMTE	Régime d'assurance complémentaire frais de santé	Avenant n° 1 du 9/7/2009 JO du 27/7/2010
ARCHITECTURE N° 2332 MIDI-PYRENEES	Valeur du point	Accord du 23/10/2009 JO du 6/7/2010
ARCHITECTURE N° 2332 FRANCHE-COMTE	Valeur du point au 1/1/2010	Accord du 28/1/2010 JO du 21/7/2010
ARCHITECTURE N° 2332 NORD - PAS-DE-CALAIS	Valeur du point	Accord du 10/11/2009 JO du 21/7/2010
ARCHITECTURE N° 2332 PICARDIE	Valeur du point	Accord du 13/1/2010 JO du 21/7/2010
ARCHITECTURE N° 2332 PACA	Valeur du point	Accord du 4/3/2010 JO du 21/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 BASSE-NORMANDIE	Salaires	Accord du 9/12/2009 JO du 21/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 HAUTE-NORMANDIE	Valeur du point	Accord du 1/12/2009 JO du 21/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 RHONES-ALPES	Valeur du point	Accord du 2/12/2009 JO du 22/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 BOURGOGNE	Valeur du point	Accord du 16/11/2009 JO du 22/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 BRETAGNE	Salaires	Accord du 22/12/2009 JO du 22/7/2010

ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 LORRAINE	Valeur du point pour l'année 2010	Accord du 23/11/2009 JO du 22/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 AQUITAINE	Valeur du point	Accord du 8/12/2009 JO du 29/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 CENTRE	Valeur du point	Accord du 26/11/2009 JO du 29/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 ILE DE FRANCE	Valeur du point	Accord du 25/11/2009 JO du 29/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 LANGUEDOC-ROUSSILLON	Valeur du point	Accord du 25/11/2009 JO du 29/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 LIMOUSIN	Valeur du point	Accord du 25/11/2009 JO du 29/7/2010
ARCHITECTURE Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 2332 ALSACE	Valeur du point	Accord du 17/11/2009 JO du 29/7/2010
BATIMENT Ouvriers (jusqu'à 10 et + de 10 salariés) N° 2032 & N° 2033 ISERE	Indemnité de repas de nuit et indemnités de petits déplacements	Protocole d'accord du 11/1/2010 JO du 2/7/2010
BATIMENT Ouvriers (jusqu'à 10 et + de 10 salariés) N° 1596 & N° 1597 LORRAINE	- Indemnités de petits déplacements - Salaires minimas	Accord du 7/1/2010 JO du 6/7/2010 Accord du 5/1/2010 JO du 27/7/2010
BATIMENT Ouvriers (jusqu'à 10 salariés) N° 1596 RHONES-ALPES	Revalorisation des appointements minimaux (barème annexé)	Accord du 15/1/2010 JO du 6/7/2010
BATIMENT Ouvriers (jusqu'à 10 et + de 10 salariés) N° 1740 REGION PARISIENNE (HORS SEINE-ET-MARNE)	Indemnité de repas	Avenant n° 23 du 18/1/2010 JO du 22/7/2010

BATIMENTS Ouvriers (+ de 10 salariés) N° 1597 RHONE	Indemnités de petits déplacements (annexe)	Accord du 14/1/2010 JO du 23/7/2010
COOPERATIVES FRUITIERES N° 8435 AIN, DOUBS & JURA	Non communiqué	Avenant n° 15 du 30/6/2009 JO du 24/7/2010
ETABLISSEMENTS HORTICOLES & PEPINIERES N° 9572 MOSELLE	Prévoyance	Avenant n° 30 du 11/12/2009 JO du 23/7/2010
EXPLOITATIONS & ENTREPRISES AGRICOLLES MOSELLE EXPLOITATIONS & ENTREPRISES DE MARAICHAGE MEURTHE-ET-MOSELLE Accord collectif	Instauration d'un régime d'assurance complémentaire frais de santé des salariés non cadres	Accord du 11/12/2009 JO du 23/7/2010
EXPLOITATIONS & ENTREPRISES AGRICOLLES MOSELLE MEURTHE-ET-MOSELLE	Régime d'assurance complémentaire frais de santé des salariés non cadres	Avenants n° 1 du 11/12/2009 à l'accord du 29/6/2009 JO du 23/7/2010
EXPLOITATIONS & ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE N° 9411 LOIR-ET-CHER	Prévoyance et retraite complémentaires	Avenant n° 48 du 7/9/2009 JO du 23/7/2010
EXPLOITATIONS FORESTIERES N° 8731 MIDI-PYRENEES	Elargissement aux départements de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Atlantiques et des Pyrénées-Orientales	Avenants n° 62 et 63 du 7/7/2009 JO du 23/7/2010
EXPLOITATIONS MARAICHIERES & SERRES N° 8414 MEURTHE-ET- MOSELLE MOSELLE	Prévoyance	Avenant n° 66 du 11/12/2009 JO du 23/7/2010
GRAINES DE SEMENCES POTAGERES & FLORALES (ETABLISSEMENTS PRODUCTEURS) Cadres et agents de maîtrise N° 9496 MAINE-ET-LOIRE	Diverses dispositions	Avenant n° 13 du 25/6/2009 JO du 23/7/2010
METALLURGIE N° 1059 MIDI-PYRENEES	- Taux effectifs garantis (barème annexé) - Rémunérations minimales hiérarchiques et prime de vacances (barème annexé)	Avenants du 28/1/2010 JO du 24/7/2010
METALLURGIE N° 887 EURE	Rémunérations minimales hiérarchiques, rémunérations annuelles effectives et indemnité de panier (2 barèmes annexés)	Accord du 5/1/2010 JO du 10/7/2010
METALLURGIE N° 1732 YONNE	Rémunérations minimales hiérarchiques, valeur du point et taux effectifs garantis annuels (barème annexé) - Exclusion	Accord du 29/1/2010 JO du 10/7/2010
METALLURGIE N° 1577 HERAULT, AUDE & PYRENEES- ORIENTALES	Régime de prévoyance complémentaire (exclusion)	Avenant du 29/5/2009 JO du 21/7/2010

TRAVAUX PUBLICS Ouvriers, ETAM N° 1702 & N° 2614 LORRAINE	Fixation du barème des minimas	Accord du 12/1/2010 JO du 1/7/2010
TRAVAUX PUBLICS Ouvriers N° 1702 DROME-ARDECHE	Indemnités de petits déplacements	Accord du 19/11/2009 JO du 20/7/2010
TRAVAUX PUBLICS Ouvriers, ETAM N° 2034 & N° 2614 ISERE	Fixation de la valeur de l'indemnité de repas de nuit et des indemnités de petits déplacements	Accord du 11/1/2010 JO du 21/7/2010
TRAVAUX PUBLICS Ouvriers N° 1702 RHONE	Indemnités de petits déplacements (annexe)	Accord du 14/1/2010 JO du 22/7/2010
TRAVAUX PUBLICS ETAM N° 2614 DROME-ARDECHE	Indemnités de petits déplacements (arrêté du 26/7/2010)	Accord du 19/11/2009 JO du 31/7/2010
TRAVAUX PUBLICS N° 1702 DROME-ARDECHE	Portant retrait de l'arrêté du 12/7/2010 portant extension de l'accord du 19/11/2009 relatif aux indemnités de petits déplacements	Accord du 19/11/2009 JO du 31/7/2010

